

place importante dans notre politique étrangère. Notre gouvernement est en effet heureux d'appuyer l'orientation générale du rapport du groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud.

Il y a quelques instants, j'ai écouté ce que je ne peux appeler qu'un réquisitoire à saveur partisane lancé... contre l'autorité acquise depuis des années par le premier ministre, M. Trudeau, dans les questions Nord-Sud. Je crois que ces critiques ne seraient pas prises au sérieux à l'étranger. Lors de conférences des pays du Commonwealth ainsi qu'à l'occasion du discours proconcé à "Mansion House", discours qui est considéré dans le monde entier comme un remarquable énoncé des responsabilités des pays du Nord pour ce qui est du développement des pays du Tiers-Monde et de l'application de la politique la plus favorable à ces pays, le monde a reconnu le leadership du Premier ministre dans ce domaine.

Étant donné le peu de temps dont je dispose, je vais garder pour le débat de demain mes observations détaillées sur le problème Nord-Sud ainsi que sur le rapport Breau. Pour le moment, je signalerai seulement que le thème de la justice sociale transparaît clairement dans la politique étrangère du Canada sur toutes les questions touchant aux droits de la personne. Les droits individuels sont le fondement de notre système politique. Il est donc essentiel que la promotion des droits de la personne soit au coeur même de notre politique étrangère.

**Notre attitude
envers le
Tiers-Monde**

Nous cherchons, en général, à tenir le plus possible les pays du Tiers-Monde à l'écart des confrontations Est-Ouest; autrement dit, à traiter ces pays de façon objective. Évidemment, lorsqu'un pays en voie de développement adopte une politique étrangère qui menace carrément l'indépendance d'autres pays, notre politique consiste à interrompre les relations d'aide et à restreindre les relations économiques aux produits non stratégiques. Toutefois, pour des pays comme l'Angola, notre politique est de maintenir les relations et d'éviter les mesures punitives.

Puis-je dire enfin que je coirs qu'il est important que les Canadiens se rendent compte que la politique étrangère n'a rien de secret ni d'ésotérique. Elle est le reflet international de ce que sont les Canadiens et de ce qu'ils chérissent. Bien exposée, elle peut être comprise par tous les Canadiens. Je tiens à souligner que c'est un de mes objectifs personnels de faire en sorte que notre politique étrangère soit généralement comprise de la population. Si l'on peut arriver à convaincre les Canadiens de participer à l'élaboration ou à l'application de notre politique étrangère, tant mieux. L'homme d'affaires qui stimule notre commerce à l'étranger, ainsi que l'administrateur et le travailleur qui passent une partie de leur vie à aider les pauvres des pays en voie de développement, contribuent à notre politique étrangère au même titre que les fonctionnaires chevronnés surchargés de travail et trop souvent oubliés de notre service extérieur.

La politique étrangère est imprégnée des jugements de valeur que porte le Gouvernement qui les fonde, à son tour, sur les principes que reconnaissent tous les Canadiens en général. Ainsi, la politique étrangère canadienne non seulement favorise les principes démocratiques, mais elle reflète encore le caractère démocratique de notre pays.

S/C